

# SÉANCE extraordinaire

**Le 22 janvier 2018**

---

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 22 janvier 2018, à 18 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **180122.030 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'adopter le budget des recettes et des dépenses de la Ville de Chandler pour l'année 2018 au montant de onze millions trente mille cent soixante-trois dollars (11 030 163 \$), tel qu'il appert au document joint aux présentes sous la cote « Annexe A » pour en faire partie intégrante.

Il est également résolu que le document explicatif de ce budget soit et est publié dans un journal diffusé dans la municipalité en conformité avec les dispositions de l'article 474.3 de la Loi sur les Cités et Villes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **180122.031 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que le Conseil approuve le programme triennal des immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 tel que déposé et joint aux présentes sous la cote « Annexe B ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180122.032 ADOPTION – RÈGLEMENT V-205-2018 CONCERNANT L'IMPOSITION ET LE PRÉLÈVEMENT DES TAXES, COMPENSATIONS, TARIFS ET AUTRES REDEVANCES POUR PAYER LES DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2018**

ATTENDU que la ville de Chandler a adopté son budget pour l'exercice financier 2018 prévoyant des revenus et des dépenses de 11 030 163 \$ ;

ATTENDU qu'il y a lieu de décréter l'imposition et le prélèvement des taxes, des compensations, des tarifs et autres redevances nécessaires pour pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget ;

ATTENDU qu'avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné le 15 janvier 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et résolu qu'un règlement portant le numéro V-205-2018 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180122.033 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Richard Duguay propose la levée de l'assemblée à 18 h 58.

**VILLE DE CHANDLER**

---

**Louissette Langlois**  
Maire

---

**Roch Giroux,**  
Directeur général et  
greffier